

21 juin 2018
PANTIN

LES RENCONTRES TERRITORIALES DES SYSTÈMES D'INFORMATION

SÉCURITÉ INFORMATIQUE ET
TRANSFORMATION DIGITALE

PROGRAMME



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

CO-ORGANISATEURS :



ANSSI
Agence Nationale de
Sécurité des Systèmes d'Information

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
MANIFESTATIONS

SECURITE INFORMATIQUE ET TRANSITION DIGITALE

Aujourd'hui, la stratégie de modernisation des services publics de l'Etat et des collectivités territoriales passe par la transition numérique ou digitale. Cette transition numérique est une réalité indéniable d'une administration publique et territoriale sans couture pour garantir l'interopérabilité des systèmes d'information dans la perspective de mise en place d'un écosystème numérique partagé et sécurisé. La sécurité informatique garantie la pérennité de l'Administration numérique territoriale (ANT).

Les lois NOTRe du 7 août 2015 et « République numérique » du 7 octobre 2016, sont venues renforcer toutes les mesures déjà prises en matière de : simplification des échanges administratifs, dématérialisation totale des procédures de passation des marchés publics, ouvertures des données publiques (open data), archivage électronique, dématérialisation du contrôle de légalité, système d'identification et d'authentification en ligne, etc.

Tous ces éléments sont inscrits dans un Programme de développement concerté de l'administration numérique (DcANT), et issu de collaboration et de concertation entre l'Etat les collectivités territoriales.

Comment est-il possible de mettre en place cette digitalisation de l'administration, de manière sécurisée pour l'usage.ère et l'agent.e ? Tels sont les objectifs des rencontres territoriales des systèmes d'information.

■ [08h30](#) : Accueil Café

■ [9h00](#) : Ouverture institutionnelle →, Direction Générale... du CNFPT ;

■ [9h15 - 10h00](#) : Conférence Plénière

L'ADMINISTRATION NUMERIQUE ET LA SECURITE INFORMATIQUE : DU SERVICE RENDU A LA SECURISATION DES DONNEES ET DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS..., →M. Jean-Luc SAURON, professeur à l'Université de Paris Dauphine

■ [10h00 - 10h45](#) : Panorama général du Programme de développement concerté de l'administration électronique (DCANT) → M Alexis BOUDARD

Pause de 15 MN

■ [11h45 - 12h30](#) : Table ronde 1 : « Pilotage et organisation des services de l'Etat et des collectivités dans la transformation DIGITALE ».

Il s'agit de promouvoir l'interopérabilité des relations entre administrations d'une part et entre les services de l'Etat et les collectivités et de manière efficiente et sécurisées pour faciliter leur appropriation sans réserve : adoption de standards et de modes d'échanges communs, mutualisation des mécanismes d'identification et d'authentification, API, télétransmission, etc. ?

ANSSI, juriste CNIL, Alexis Boudard, Jean-Luc Sauron et un Expert de la DINSI

■ [12h30 - 13h45](#) : Pause-déjeuner

■ **13h45 - 15h00** : Table ronde 2 « Rôles et missions des acteurs de l'administration numérique et sécurisation des processus, procédures et des données accessibles à l'utilisateur et au citoyen ».

La transformation digitale doit améliorer la relation entre les administrations et les usagers au sens large (citoyens, particuliers, entreprises, associations...) et de manière sécurisée : développement des démarches administratives en ligne en donnant des accès plus faciles, ou par exemple faciliter les réponses aux marchés publics, accessibilité des données...

Expert CNIL, ANSSI, Nicolas LUBAR, DSI et Gilles TROUÉSSIN, Expert en Sécurité des SI

■ **15h00 - 16h15** : Table ronde 3 « Conduite de projet de transformation digitale de manière sécurisée : le cas de l'ouverture des données ou open data ».

Il s'agit de montrer comment conduire et piloter un projet de transformation digitale dans sa collectivité en identifiant et en mobilisant les moyens financiers et humains en interne et en externe et donner du sens et créer de la valeur ajoutée pour la collectivité et l'utilisateur en prenant comme exemple : « l'ouverture des données ou l'open data ».

M. Jean-Marie Bourgogne, un avocat spécialiste de l'Open data, DSI de collectivité et Gilles TROUÉSSIN, un expert en sécurité de l'ouverture des données ou l'open data

■ **16h15 - 16h30** : Synthèse et fin de la journée